

Corporatisme contre capitalisme

Les difficultés récentes de l'économie mondiale

ne viennent pas d'un excès des marchés

mais de la résistance des structures collusives

et anti-compétitives héritées du passé.

La critique intellectuelle du capitalisme n'a pas disparu avec le communisme. Elle prend aujourd'hui un tour nouveau avec la dénonciation des méfaits allégués de la "globalisation" et du "capitalisme cosmopolite". La mondialisation des marchés, et en particulier des marchés financiers, serait responsable des récessions asiatiques, de l'effondrement des parités de change fixes dans un certain nombre de pays en voie de développement, ainsi que du cheminement de l'économie mondiale vers le bord du précipice financier durant l'été dernier. Il serait urgent de mettre un terme au fonctionnement "incontrôlé" de l'économie marchande.

Dans un très intéressant article paru cette semaine, "The global crisis of corporatism" (*Wall Street Journal*, 29 mars) Edmund Phelps, le co-inventeur avec Milton Friedman du concept de "taux naturel de chômage", soutient que ce n'est pas le capitalisme libéral qui est à la source des difficultés des dernières années mais le système corporatiste qui caractérise de nombreuses économies en Asie, en Amérique latine et en Europe. Le corporatisme est le mode d'organisation economico-politique dans lequel les intérêts privés évitent de se faire trop directement concurrence sur les marchés et choisissent la voie de la coopération entre initiés, membres de l'élite du pouvoir, sous la houlette de l'Etat.

Les dirigeants corporatistes des grands pays du G7 préconisent en fait un développement du système par la création de nouvelles instances internationales de contrôle financier ainsi que de réglementations destinées à freiner les mouvements de capitaux, dans l'esprit de la "taxe de Tobin", proposition qui a depuis été écartée comme trop difficile à mettre en œuvre.

Mais en réalité les faits ne confirment pas leur mise en accusation des marchés concurrentiels. L'afflux international des capitaux en Asie s'est orienté en priorité vers les pays les plus corporatistes comme la Corée, l'Indonésie, la Thaïlande et la Malaisie, tandis que les économies plus ouvertes telles que Taïwan et les Philippines restaient en dehors de la grande spéculation. Et ce sont de grandes entreprises locales fortement liées aux gouvernements qui ont emprunté massivement, bien plus que des firmes véritablement privées et concurrentielles. Le postulat étant que les gouvernements en question garantissaient in fine la rentabilité et la sécurité des investissements étrangers.

Coût du capital

Phelps ne cite pas, parmi les manifestations de la politique corporatiste, les régimes de fixité du change qui ont encouragé cette illusion, mais il est clair que la parité rigide avec le dollar ou d'autres monnaies a artificiellement abaissé le coût du capital en réduisant la prime de risque demandée par les investisseurs internationaux, ce qui conduisait à un surinvestissement et à un excès de capacité de production massif dans ces économies peu transparentes. Cette interprétation de la crise mondiale a souvent été développée dans ces colonnes. Et en effet les choix d'investissements peu contrôlés par les marchés mais arbitrés au sein de vastes bureaucraties d'entreprises quasi-publiques ont toutes chances d'être faussés en faveur d'un petit nombre d'industries où la recherche de la grande dimension prime sur l'évaluation rigoureuse de

la rentabilité économique.

Mais Phelps esquivait aussi une part de la difficulté en attribuant toute la responsabilité aux demandeurs de capitaux des économies corporatistes tout en passant sous silence celle des offreurs de fonds prêtables. Il y a eu incontestablement de lourdes erreurs de jugement d'investisseurs européens et américains. Peut-être ont-ils surestimé la capacité des gouvernements des pays d'accueil à soutenir la rentabilité des investissements locaux en toutes circonstances. Peut-être ont-ils tenté, en toute connaissance de cause, de profiter d'une bulle dont ils connaissaient la fragilité. Sans doute enfin ont-ils été encouragés au delà du raisonnable par la garantie qu'offrait le prêteur de dernier ressort et le soutien ultime des Etats en faillite qu'est devenu le FMI. Mais on peut penser également que bon nombre d'investisseurs occidentaux font eux-mêmes partie de systèmes corporatistes et que pour eux les relations privilégiées avec leurs homologues asiatiques ou russes l'ont emporté sur une évaluation réaliste des opportunités de marché.

Implosion imminente

Aujourd'hui il apparaît clairement que les systèmes corporatistes sont menacés d'implosion en France et en Italie où la compétition pour le contrôle des entreprises fait une percée spectaculaire, reléguant aux oubliettes les combinaisons des "noyaux durs" et autres mécanismes de protection contre l'impact des marchés. Et le phénomène pourrait même atteindre l'Allemagne, le modèle par excellence du corporatisme, où, un jour ou l'autre, les grandes banques qui contrôlent les entreprises industrielles à travers des participations croisées et des relations de financement privilégiées, vont s'interroger sur la rentabilité de leurs placements, comparée à ce qu'elles pourraient obtenir par des reventes et des restructurations impliquant renonciation à ce contrôle. Le Japon enfin dont la structure ressemble fort à la nôtre est poussé à une mutation en profondeur par la récession déflationniste dans laquelle il s'enfonce.

Il ne faut donc pas limiter le diagnostic de corporatisme aux seules économies adeptes des "valeurs asiatiques". Le corporatisme a été le système dominant dans le monde dit capitaliste depuis le déclin des marchés financiers internationaux au début du siècle, assorti de la fragmentation de l'économie mondiale par le protectionnisme des années de la grande dépression, puis de la guerre. C'est le système que préconisait Manoïlesco dans les années 30 et qui fut adopté, à des degrés divers, par toutes les économies développées jusqu'au retour à l'ouverture mondiale des années 70.

Les dernières décennies ont été celles d'un retour vers des marchés compétitifs avec la libéralisation des échanges de biens, de services, et de capitaux.

Mais le déclin des structures corporatistes de propriété et de management, qui ont résisté jusqu'à présent en Europe continentale, n'a été réellement amorcé que par le mouvement récent de restructuration des entreprises et la séparation progressive de l'entreprise et de l'Etat, tâche économique aussi considérable que la séparation de l'Eglise et de l'Etat au siècle dernier. La mutation est loin d'être achevée. Les années qui viennent seront celle du nouveau conflit des systèmes, cette fois celui du capitalisme compétitif et du corporatisme.

JJR

Le Figaro, 2 avril 1999